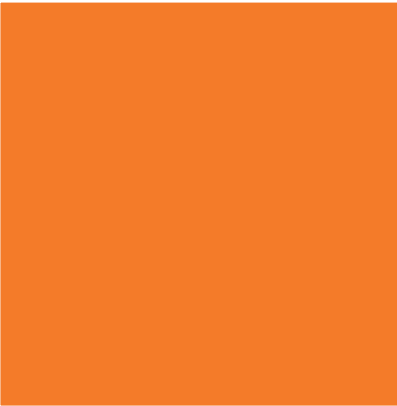




Les opérations et services bancaires aux particuliers



Conditions et tarifs
des opérations
et services bancaires
applicables à la clientèle
des particuliers
au 22 mars 2010

Les prix indiqués incluent,
pour les prestations qui y sont soumises,
la TVA au taux en vigueur
(19,60% au 01/01/10).



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

La Caisse d'Epargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence.

La Charte relative aux conventions de compte de dépôt, signée par notre Groupe dans le cadre de la loi Murcef, s'inscrit naturellement dans nos valeurs et notre engagement vis-à-vis de vous.

Cette Charte prévoit :

- La signature d'une convention de compte de dépôt avec l'ensemble de nos clients.

Si elle ne vous a pas encore été remise, elle est disponible gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller.

- La mise en place d'un médiateur

Cette médiation concerne l'ensemble des produits et services bancaires et financiers.

Tous les moyens pour saisir ce médiateur sont décrits sur le site Internet www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

- La transparence tarifaire.

Les tarifs applicables aux produits et services proposés par la Caisse d'Epargne sont indiqués sur une brochure disponible sur simple demande auprès de votre agence ou consultable sur notre site Internet www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾.

Vous êtes également informé des tarifs de la convention par un extrait inséré dans votre relevé de compte 2 mois avant leur date d'application.

La Caisse d'Epargne Côte d'Azur reste à votre disposition dans votre agence⁽²⁾, ou par téléphone avec Direct Ecureuil au 08 92 68 83 06⁽³⁾

(1) Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Retrouvez le numéro de votre agence sur votre relevé de compte.

(3) 0,34 euros. Prix pour une minute de communication, selon tarif France Telecom en vigueur au 01/01/10 (depuis un poste fixe, en France métropolitaine).



1 Les offres Satellis

| | |
|--|---|
| LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES (offre groupée de prestations) | 6 |
| SATELLIS INTÉGRAL | 6 |
| SATELLIS ESSENTIEL PLUS | 6 |
| SATELLIS ESSENTIEL | 7 |
| LES MAJEURS PROTÉGÉS | 7 |
| LES JEUNES (de 12 à 25 ans) | 8 |
| Les forfaits rémunérés | 8 |
| Carte bancaire rechargeable | 8 |
| Cartes de retrait | 8 |
| AlertEcuireuil | 8 |



2 Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

| | |
|--|----------|
| LE COMPTE DE DÉPÔT | 9 |
| La vie du compte | 9 |
| Les autres services | 9 |
| Les assurances | 10 |
| Les virements et les prélèvements | 10 |
| Les opérations sur le compte | 10 |
| Les dates de valeur et délais d'encaissement | 10 |
| LES AUTRES OFFRES | 11 |
| LES CARTES (hors Forfaits) | 11 |
| Cotisations cartes | 11 |
| Les opérations par carte | 12 et 13 |
| Les opérations sur carte | 13 |
| LES DÉCOUVERTS | 13 |
| LES OPPOSITIONS | 13 |
| LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT | 14 |



3 Les opérations de change

| | |
|--|----|
| LE CHANGE MANUEL | 15 |
| LES VIREMENTS INTERNATIONAUX | 15 |
| Virement émis vers l'étranger | 15 |
| Virement reçu de l'étranger | 15 |
| LES CHÈQUES | 16 |
| Encaissement d'un chèque étranger | 16 |
| Chèque en euro établi à partir du chéquier client présenté à l'encaissement par une banque étrangère | 16 |
| Les délais d'encaissement | 16 |

4 Les Placements

| | |
|---|----------|
| LES PRODUITS D'ÉPARGNE | 17 |
| LES OPÉRATIONS SUR LES PRODUITS D'ÉPARGNE | 17 |
| La vie de vos comptes | 17 |
| L'alimentation de vos comptes | 17 |
| Les opérations sur vos comptes | 17 |
| LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES | 18 |
| Les opérations sur vos comptes-titres | 18 |
| Droits de garde | 18 |
| Autres prestations | 18 et 19 |
| LA GESTION PRIVÉE | 19 |
| ASSURANCE-VIE / BONS DE CAPITALISATION | 19 |

5 Les assurances et la prévoyance

| | |
|--------------------------|----|
| LES ASSURANCES | 19 |
| L'ASSURANCE SANTÉ | 19 |
| LA PRÉVOYANCE DÉCÈS | 19 |
| LA PRÉVOYANCE DÉPENDANCE | 19 |

6 Les services

| | |
|----------------------------|----|
| LES SERVICES À LA PERSONNE | 20 |
| LE SERVICE COFFRE-FORT | 20 |
| LES OPÉRATIONS JURIDIQUES | 20 |
| LA RECHERCHE DE DOCUMENTS | 20 |



7 Les prêts

| | |
|-----------------------------|----|
| LES PRÊTS À LA CONSOMMATION | 21 |
| LES PRÊTS IMMOBILIERS | 21 |
| LES OPÉRATIONS SUR PRÊTS | 21 |
| Avenants | 21 |
| Mainlevées | 22 |
| Attestations | 22 |
| Cautions | 22 |
| Divers | 22 |



8 La Banque à distance

| | |
|-----------------|----|
| DIRECT ÉCUREUIL | 23 |
| CONSEILS UTILES | 23 |



9 La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

24-25

10 Lexique des termes utilisés

26-27





Les offres Satellis

LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES

■ SATELLIS INTÉGRAL⁽¹⁾ (offre groupée de prestations)

| | |
|--|---|
| Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier / carte</i>) | ● |
| Service Opposition | ● |
| Satellis Assurance | ● |
| Eparfix/Eparplus (<i>services d'épargne automatique</i>) | ● |
| Frais annuels de gestion de découvert | ● |
| Direct Ecureuil (<i>service de banque à distance</i>) | ● |
| Participation frais de tenue de compte | ● |
| Rémunération du compte au taux de 0,25 % dès le 1 ^{er} euro | |
| jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € et 0,75 % au-delà ⁽²⁾ | ● |
| Monéo | ● |
| Option Net Bourse | ● |

Cotisation Satellis Intégral.....

- avec une Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé
soit 328,85 €/an
soit 27,40 €/mois
- avec une Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé
soit 170,50 €/an
soit 14,20 €/mois

■ SATELLIS ESSENTIEL PLUS⁽¹⁾ (offre groupée de prestations)

| | |
|--|---|
| Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier/carte</i>) | ● |
| Service Opposition | ● |
| Satellis Assurance | ● |
| Eparfix/Eparplus (<i>services d'épargne automatique</i>) | ● |
| Frais annuels de gestion de découvert | ● |
| Direct Ecureuil (<i>service de banque à distance</i>) | ● |
| Participation frais de tenue de compte | ● |
| Rémunération du compte au taux de 0,25 % dès le 1 ^{er} euro | |
| jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € ⁽²⁾ | ● |
| Monéo | ● |
| Option Net Bourse | ● |

Cotisation Satellis Essentiel Plus.....

- avec une Carte Bleue Visa / Carte OM à débit immédiat
soit 100,00 €/an
soit 8,33 €/mois
- avec une Carte Bleue Visa / Carte OM à débit différé
soit 106,80 €/an
soit 8,90 €/mois
- avec une Carte Visa Electron Sensea/Teranga⁽³⁾
soit 98,20 €/an
soit 8,18 €/mois

⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcôt.

⁽²⁾ Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽³⁾ Dès mise en œuvre.



Les offres Satellis

SATELLIS ESSENTIEL⁽¹⁾⁽²⁾ (offre groupée de prestations)

Services identiques au Forfait Satellis Essentiel Plus à l'exception de Satellis Assurance

Cotisation Satellis Essentiel

- | | |
|--|------------------|
| • avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat | 91,00 €/an |
| | soit 7,58 €/mois |
| • avec une Carte Bleue Visa à débit différé | 94,90 €/an |
| | soit 7,90 €/mois |
| • avec une Carte Visa Electron Sensea | 84,60 €/an |
| | soit 7,05 €/mois |

Option de la 2nd carte dans un forfait :

La 2nd carte de même niveau sur le même compte est à demi-tarif.

LES MAJEURS PROTÉGÉS

SATELLIS AUTONOMIE⁽¹⁾ (offre groupée de prestations)

| | |
|--|---|
| Assurance Moyens de Paiement | ● |
| Service Opposition | ● |
| Satellis Assurance | ● |
| Frais de tenue de compte | ● |
| Service rémunération (en option) : 0,25 % jusqu'à 2 500 € ⁽³⁾ | ● |
| Une synthèse annuelle des comptes | ● |
| Une réédition de code carte (par an) | ● |

Cotisation Satellis Autonomie

- | | |
|---|------------------|
| • avec une carte majeur protégé EQUILIBRA | 30,00 €/an |
| | soit 2,50 €/mois |

Cotisation carte majeur protégé⁽⁴⁾ 17,25 €/an

Cotisation carte majeur protégé EQUILIBRA 20,80 €/an

⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

⁽²⁾ Arrêt de la commercialisation depuis avril 2006.

⁽³⁾ Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽⁴⁾ Arrêt de la commercialisation depuis janvier 2010.

Les offres Satellis

1

LES JEUNES (12 à 25 ans)

LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS (offres groupées de prestations)

De 16 ans jusqu'au 18^{ème} anniversaire

| | |
|---|--------------------|
| Satellis Jeunes 16-17 ans | |
| Carte Visa Electron Sensea | • |
| Assurance perte et vol sur carte | • |
| Service Opposition | • |
| Eparfix (service d'épargne automatique) | • |
| Direct Ecureuil (service de banque à distance) | • |
| Participation frais de tenue de compte | • |
| Rémunération du compte au taux de 0,25% dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2500 € ⁽¹⁾ | • |
| Monéo | • |
| Cotisation Satellis Jeunes 16-17 ans | 1,05 €/mois |

De 18 ans jusqu'au 25^{ème} anniversaire

| | |
|---|-----------|
| Satellis Intégral | |
| • cotisation | 1/2 tarif |
| Satellis Essentiel Plus | |
| • cotisation | 1/2 tarif |
| Satellis Essentiel⁽²⁾ | |
| • cotisation | 1/2 tarif |

CARTE BANCAIRE RECHARGEABLE (de 12 ans jusqu'au 18^{ème} anniversaire)

| | |
|--|------------|
| Cotisation carte bancaire rechargeable | 12,20 €/an |
| Rédition du code confidentiel | 1,50 € |
| Rechargement occasionnel | gratuit |
| Rechargement programmé | 3,05 €/an |

CARTES DE RETRAIT (de 12 ans jusqu'au 25^{ème} anniversaire)

| | |
|--|------------|
| Cotisation Carte Tribu ⁽²⁾ | 13,20 €/an |
| Cotisation Carte Tribu Cirrus - Compte de dépôt (de 12 ans jusqu'au 18 ^{ème} anniversaire) | 13,20 €/an |
| Cotisation Carte Tribu Cirrus - Livret Jeune (de 12 ans jusqu'au 25 ^{ème} anniversaire) | 13,20 €/an |

ALERTECUREUIL (service d'alerte par SMS)

| | |
|--|-----------|
| Jeunes de 18-25 ans - Frais d'abonnement au service (par mois) | 1/2 tarif |
|--|-----------|

⁽¹⁾ Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽²⁾ Arrêt de la commercialisation.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LE COMPTE DE DÉPÔT

LA VIE DU COMPTE

| | |
|---|------------------|
| Ouverture du compte | gratuit |
| Participation frais de tenue de compte (<i>hors Forfait Satellis</i>) ⁽¹⁾ | 3,30 €/trimestre |
| Rémunération du compte au taux de 0,25% dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2500 € ⁽²⁾ | 1,50 €/trimestre |
| Frais de tenue de compte inactif (<i>depuis plus de 12 mois</i>) | 26,90 €/an |
| Clôture du compte | gratuit |
| Relevés de compte : | |
| • périodicité mensuelle | gratuit |
| • envoi de relevés supplémentaires (<i>prix / relevé / mois</i>) | 1,60 € |
| (à partir du 13 ^{ème} relevé par an) | |
| Relevé de compte numérisé | gratuit |
| Edition de relevé de compte au guichet (<i>par édition</i>) | 2,00 € |
| Récapitulatif annuel des frais | gratuit |
| Frais d'envoi de chéquier en agence | 6,00 € |
| Frais d'envoi de chéquier à domicile | |
| • envoi simple | |
| - hors offre Satellis (<i>par envoi</i>) | 2,00 € |
| - dans le cadre d'une offre Satellis | gratuit |
| • envoi en recommandé | 6,00 € |
| Frais de non retrait de chéquier au-delà d'un délai de 2 mois | gratuit |
| Frais d'envoi de carte en agence | 6,00 € |
| Frais d'envoi de carte à domicile | |
| • envoi simple | |
| - hors offre Satellis (<i>par envoi</i>) | 2,00 € |
| - dans le cadre d'une offre Satellis | gratuit |
| • envoi en recommandé | 6,00 € |
| Frais de traitement de courrier NPAI (<i>N'habite Pas à l'Adresse Indiquée</i>) | 5,30 € |
| LES AUTRES SERVICES | |
| Edition de RICE (<i>Relevé d'Identité Caisse d'Epargne</i>) | gratuit |
| Domilis (<i>Service de transfert de virements/prélèvements</i>) | gratuit |
| Epargne automatique | |
| • Eparfix | gratuit |
| • Eparplus | gratuit |
| Dénonciation de compte-joint | 16,85 € |
| Choix du visuel carte ⁽³⁾ | 9,15 € |

⁽¹⁾ Jeunes de 16 à 25 ans : 1/2 tarif.

⁽²⁾ Hors offres Satellis. Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽³⁾ Dès mise en œuvre.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES ASSURANCES⁽¹⁾

| | |
|--|------------|
| Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier/carte</i>) | 18,30 €/an |
| Assurance Moyens de Paiement jeunes de 16 à 25 ans (<i>chéquier/carte</i>) | 13,20 €/an |
| Assurance Moyens de Paiement sur Carte Sensea (<i>carte uniquement</i>) | 13,20 €/an |
| Service Opposition | 22,00 €/an |
| Satellis Assurance hors offres Satellis Intégral ou Essentiel Plus | 15,30 €/an |

LES VIREMENTS ET LES PRÉLÈVEMENTS

Emission d'un virement

Occasionnel ou permanent vers un compte Caisse d'Epargne **gratuit**

Occasionnel vers un autre établissement bancaire

(frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'Union Européenne)

- au guichet, par téléphone **3,15 €**
- par Internet **gratuit**

Virement permanent vers un autre établissement bancaire

- frais sur virement permanent (*prix/virement*)* **1,35 €**

* si création en cours d'année : prélèvement à la mise en place du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12 puis prélèvement en une seule fois en début d'année (maximum 12 virements).

Prélèvements extérieurs

- frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement **gratuit**

LES OPÉRATIONS SUR LE COMPTE

Versement d'espèces **gratuit**

Paiement d'un chèque métropole à l'encaissement **gratuit**

Paiement d'un chèque DOM-TOM à l'encaissement **8,65 €**

Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque **gratuit**

Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne **4,60 €**

(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)

Frais d'émission d'un chèque de banque **15,40 €**

Frais d'émission d'un chèque visé ou certifié - par formule **16,85 €**

LES DATES DE VALEUR ET DELAIS D'ENCAISSEMENT

Chèque payable en France

Date de valeur **J+1 jour ouvré⁽²⁾**

Délais d'encaissement :

- sur remise de chèque sur compte de dépôt **10 jours ouvrés**
- sur remise de chèque sur livret **10 jours ouvrés**

⁽¹⁾ Hors offres Satellis. Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

⁽²⁾ J = jour de comptabilisation sur le compte client.

Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES AUTRES OFFRES

Service Bancaire de Base (offre groupée de prestations - conditions d'accès définies dans le cadre des articles D 312-5 et D 312-6 du Code Monétaire et Financier)

- cotisation gratuit

Basic Service (offre groupée de prestations / moyens de paiement alternatifs)

- cotisation 3,05 €/mois

LES CARTES (hors Forfaits)

COTISATION CARTES

Cartes de paiement.....

Carte Visa Infinite⁽¹⁾
• à débit immédiat ou différé 274,05 €/an

Carte Visa Premier⁽¹⁾
• à débit immédiat ou différé 128,40 €/an

Carte Bleue Visa / Carte OM⁽¹⁾
• à débit immédiat 38,00 €/an
• à débit différé 46,20 €/an

Carte Visa Electron Sensea⁽¹⁾ 33,50 €/an

Carte Teranga⁽²⁾ 33,50 €/an

Cartes de retrait.....

Carte de retrait nationale 20,80 €/an

Carte Nomade gratuit

Carte de Crédit.....

Carte Teoz⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable) Nous consulter



⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

⁽²⁾ Dès mise en œuvre.

⁽³⁾ Teoz est un produit de Natixis Financement, filiale du Réseau Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 euros. Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 R.C.S. Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES OPÉRATIONS PAR CARTE

Retraits d'espèces par carte

Retrait en Euros dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans l'Union Européenne (UE) :

Frais par retrait d'espèces à un distributeur de billets d'une Caisse d'Épargne **gratuit**

Frais par retrait d'espèces à un distributeur de billets d'une autre Banque

- Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Satellis Intégral :

Carte Infinite (*nombre de retrait illimités*) **gratuit**

Carte Visa Premier

- jusqu'à 6 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 7^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

- Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Essentiel Plus ou Essentiel :

- jusqu'à 4 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 5^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

- Carte détenue hors Forfait Satellis :

- jusqu'à 2 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 3^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

Frais par retrait d'espèces aux guichets d'une autre Banque 6,35 €

Retrait en devises :

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs de billets

- commission proportionnelle 2,80 %

- commission fixe 3,25 €

Frais par retrait d'espèces aux guichets

- commission proportionnelle 2,80 %

- commission fixe 6,35 €

Paiements par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

Paiement en Euros dans un pays de l'Union Européenne (UE) **gratuit**

Paiement en devises

• commission proportionnelle 2,80 %

• maximum de perception par transaction 6,35 €

Transfert par carte vers le Maroc (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

• réalisé via le service Teranga à partir d'une carte Teranga⁽¹⁾ 5,05 €

• réalisé via le service Teranga à partir d'une autre carte⁽²⁾ 11,15 €

⁽¹⁾ Des frais sont à votre charge en tant que donneur d'ordre.

⁽²⁾ Carte Visa Electron, Sensea, carte Bleue Visa, carte Visa Premier ou carte Visa Infinite.

⁽¹⁾ et ⁽²⁾ Dès mise en œuvre.

Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

Libre Service Ecureuil (Service de consultation, de retrait, de virement sur comptes épargne sur les distributeurs Caisse d'Epargne) **gratuit**

LES OPÉRATIONS SUR CARTE

| | |
|--|----------------|
| Frais d'intervention sur capture de carte suite blocage pour usage abusif | 43,00 € |
| Frais d'intervention sur capture de carte autres motifs (3 codes erronés, suite opposition perte/vol...) | gratuit |
| Rédition/réactivation de code confidentiel | 8,55 € |
| Refabrication de carte avant échéance | 9,00 € |
| Refabrication de carte bancaire rechargeable avant échéance | gratuit |
| Envoi de carte à domicile en recommandé | 6,00 € |
| Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paiement | 5,05 € |

LES DÉCOUVERTS

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Le découvert autorisé⁽¹⁾

Taux du découvert autorisé :

| | |
|---|---------|
| - Taux de Base Bancaire ⁽²⁾ + 7 % (maximum) | |
| - Frais annuels de gestion de découvert (hors offre Satellis) | 12,20 € |

Le découvert non autorisé⁽¹⁾

| | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - Taux du découvert non autorisé : | Taux de l'usure ^(*) |
| | Soit 19,71 % l'an, au 01/01/2010 |

(*) Le taux de l'usure (voir définition p.27) est susceptible de variation à chaque trimestre civil. L'information est indiquée sur le relevé de compte et communiquée sur simple demande.

Le découvert ponctuel⁽¹⁾

| | |
|--|---------|
| - Taux de Base Bancaire ⁽²⁾ + 7 % (maximum) | |
| - Frais de mise en place | 12,20 € |

Crédit renouvelable Teoz⁽³⁾ **Nous consulter**

LES OPPOSITIONS

| | |
|--|----------------|
| Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur | 14,00 € |
| Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur | 24,15 € |
| Frais de blocage sur carte par le porteur | gratuit |
| Frais de blocage sur carte pour usage abusif | 44,50 € |
| Frais d'opposition sur autorisation de prélèvement | 14,00 € |
| Frais d'opposition sur une échéance de prélèvement | gratuit |
| Frais d'opposition sur carte bancaire rechargeable | gratuit |

⁽¹⁾ Taux nominal annuel. Le TEG (taux effectif global) du découvert est indiqué sur l'offre préalable ou sur le relevé de compte.

⁽²⁾ Le Taux de Base Bancaire de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur au 01/02/10 est de 7,35%. Toute modification de ce taux vous sera notifiée par un message relevé de compte.

⁽³⁾ Teoz est un produit de Natixis Financement, filiale du Réseau Caisse d'Epargne, SA au capital de 60 793 320 euros. Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 R.C.S. Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention pour paiement insuffisamment provisionné ou nécessitant un traitement particulier (*chèque, prélèvement et carte*)

| | |
|---|---------|
| Par opération (<i>chèque, prélèvement, carte</i>) | 9,25 € |
| Dans la limite d'un plafond journalier de | 27,75 € |

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- les frais de lettre d'information préalable à rejet (*par courrier simple*)* •
- les frais de dossiers •
- les frais de chèque impayé •
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire •
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction •
- la déclaration BDF (*Banque de France*) •
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire •
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire •
- les frais de blocage de provision pour régularisation •
- les frais de délivrance de certificat de non-paiement •

*Frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé

Prix du forfait par chèque rejeté d'un montant :

| | |
|---|----------|
| • inférieur ou égal à 50 € | 30,00 € |
| • supérieur à 50 € | 50,00 € |
| • frais dans la limite d'un plafond journalier de | 100,00 € |

Rejet de prélèvement

Frais par prélèvement impayé (*par opération*)

| | |
|--|----------------------------------|
| • prélèvement inférieur ou égal à 20 € | dans la limite du montant rejeté |
| • prélèvement supérieur à 20 € | 20,00 € |

Frais d'ouverture d'un dossier de recouvrement précontentieux 23,95 €

Frais de moratoire 35,00 €

Frais d'envoi d'un courrier en recommandé 6,00 €

Frais de courrier relance sur compte débiteur 5,45 €

Frais d'ouverture d'un dossier contentieux 48,20 €

Conséquences de l'émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

Les opérations de change

3

LE CHANGE MANUEL

Achat/Vente de billets

Monnaies hors zone Euro selon le cours affiché sur le marché des changes

Délivrance de chèques de voyage

Achat/Vente - commission de service

Zone Euro 1,50 %

Hors zone Euro et reste du monde selon le cours affiché sur le marché des changes + 1,50 %

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

VIREMENT ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Vers l'EEE (Espace Economique Européen)

En € d'un montant \leq 50 000 € et virement SEPA⁽¹⁾ (quel que soit le montant)

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN 3,15 €

• Frais par virement non automatisable
(coordonnées bancaires BIC/IBAN manquantes ou erronées) 34,00 €

Vers l'EEE (Espace Economique Européen)

En € d'un montant $>$ 50 000 € ou en devises quel que soit le montant ou hors EEE (quel que soit le montant, la devise, ou le pays)

• Frais par virement automatisable 34,00 €

• Frais par virement non automatisable
(coordonnées bancaires manquantes ou erronées) 34,00 €

VIREMENT REÇU DE L'ÉTRANGER

En provenance de l'EEE (Espace Economique Européen)

En € d'un montant \leq 50 000 € et virement SEPA⁽¹⁾ (quel que soit le montant)

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN **gratuit**

• Frais par virement non automatisable 34,00 €

En provenance de l'EEE (Espace Economique Européen)

En € d'un montant $>$ 50 000 € ou en devises quel que soit le montant ou hors EEE (quel que soit le montant, la devise, ou le pays)

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN 34,00 €

• Frais par virement non automatisable 34,00 €

⁽¹⁾ voir définition du SEPA page 27.

LES CHÈQUES

■ ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

- commission de service 17,75 €
- chèques en devises : commission de 2% sur le cours pratiqué par notre intermédiaire
- impayé sur chèque tiré sur l'étranger 26,65 €

■ CHÈQUE EN EURO ÉTABLI À PARTIR DU CHÉQUIER CLIENT PRÉSENTÉ À L'ENCAISSEMENT PAR UNE BANQUE ÉTRANGÈRE

- dans l'Union Européenne 4,45 €
- hors Union Européenne 34,40 €

■ LES DÉLAIS D'ENCAISSEMENT

Chèque payable à l'étranger

- en SBF "Crédit Sauf Bonne Fin"

Remise de chèque en euros payable dans l'UE (Union Européenne) :

fonds disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (sous réserve d'un bordereau de remise valide).

Remise de chèque en euros ou devises payable hors UE (Union Européenne) :

fonds disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (sous réserve d'un bordereau de remise valide).

- en CAE "Crédit Après Encaissement"

Remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger :

fonds disponibles sur le compte du client dès réception de ceux-ci par la Caisse d'Épargne.

⁽¹⁾ Aux commissions et tarifs ci-dessus, s'ajoutent le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, télex, communications téléphoniques...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.



Les Placements

LES PRODUITS D'ÉPARGNE

- Livret A - Livret B - Livret Jeune
- Livret Développement Durable (ex-CODEVI)
- Livret d'Épargne Populaire (LEP)
- Livret d'Épargne Logement (LEL)
- Plan d'Épargne Logement (PEL)
- Plan d'Épargne Populaire (PEP)
- Forfait Liaison (offre groupée de prestations) :

Taux réglementés
ou liés aux conditions
de marché

- La carte Nomade •
- Libre Service Ecureuil •
- Direct Ecureuil •
- Cotisation gratuit

LES OPÉRATIONS SUR LES PRODUITS D'ÉPARGNE

LA VIE DE VOS COMPTES

- Ouverture d'un compte Epargne gratuit
- Relevé de compte Epargne trimestriel ou annuel gratuit
- Relevé de compte Epargne mensuel (prix par mois) 1,05 €
- Clôture d'un compte Epargne gratuit
- Transfert d'un compte Epargne vers une autre Caisse d'Épargne gratuit
- Transfert d'un compte Epargne vers un autre établissement 68,85 €
- Transfert d'un Livret A vers un autre établissement bancaire gratuit

L'ALIMENTATION DE VOS COMPTES

- Versement d'espèces gratuit
- Remise de chèque métropole à l'encaissement gratuit
- Virement reçu gratuit
- Eparfix / Eparplus (Services d'Épargne Automatique) gratuit

LES OPÉRATIONS SUR VOS COMPTES

- Retrait avec livret dans une agence Caisse d'Épargne⁽¹⁾ gratuit
- Retrait - dépannage dans une autre Caisse d'Épargne 4,55 €
(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)
- Retrait avec accreditif dans une autre Caisse d'Épargne gratuit
- Retrait d'espèces sur compte Epargne au distributeur de billets gratuit
- Délivrance d'un accreditif gratuit
- Délivrance d'un chèque de banque sur compte Epargne⁽²⁾ 15,40 €
- Virement occasionnel vers un autre établissement bancaire 3,15 €
à partir d'un livret⁽²⁾
- Virement permanent vers un autre établissement bancaire 3,15 €
à partir d'un livret⁽²⁾ (prix par virement) :

si création en cours d'année : prélèvement à la mise en place du nombre de virements prévus jusqu'au 31/12 puis prélèvement en une seule fois en début d'année (maximum 12 virements).

⁽¹⁾ Gratuit si retrait dans une autre Caisse d'Épargne, dans la limite de 300,00 € par période de 7 jours. ⁽²⁾ Gratuit dans le cas du Livret A.



Les Placements

4

LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES

LES OPÉRATIONS SUR VOS COMPTES-TITRES :

Frais sur ordre de Bourse France

| | |
|---|---------|
| Ordre passé au guichet | 1,50 % |
| - minimum de perception par ordre | 17,00 € |
| Ordre passé par Direct Ecureuil par téléphone | 1,00 % |
| - minimum de perception par ordre | 13,70 € |
| Ordre passé par Direct Ecureuil par Internet | 0,56 % |
| - minimum de perception par ordre sauf OPCVM (SICAV ou FCP) | 10,15 € |
| Ordre de bourse non exécuté | |
| • au guichet et par Direct Ecureuil par téléphone | gratuit |
| • par Direct Ecureuil par Internet | gratuit |
| Ordre de bourse annulé | |
| • au guichet et par Direct Ecureuil par téléphone | 12,65 € |
| • par Direct Ecureuil par Internet | gratuit |

Frais sur ordre de bourse sur Bourse étrangère

nous consulter

DROITS DE GARDE

Hors valeurs du Réseau Caisse d'Épargne

| | |
|--|----------|
| • Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille au 31/12 ⁽¹⁾ | 0,25 % |
| - minimum de perception | 35,90 € |
| - maximum de perception | 231,40 € |

Valeurs du Réseau Caisse d'Épargne

| | |
|--------------------------|---------|
| • Commission forfaitaire | 27,24 € |
|--------------------------|---------|

AUTRES PRESTATIONS

| | |
|--|----------------|
| Ouverture de compte | gratuit |
| Souscription d'OPCVM (SICAV ou FCP) Caisse d'Épargne | |
| Droits d'entrée, frais de gestion | nous consulter |
| Souscription d'OPCVM (SICAV ou FCP) d'un autre établissement | 40,35 € |
| Souscription d'obligations de la Caisse d'Épargne (marché primaire) | gratuit |
| Paiement de coupons et dividendes | gratuit |
| Relevé fiscal annuel | gratuit |
| Tenue de compte Plan d'Épargne en Action (PEA) sans ligne valeur | 28,85 € |
| Tenue de compte-titres ordinaire sans ligne valeur | 28,85 € |
| Transfert de compte-titres ordinaire dans un autre établissement | 111,05 € |
| Transfert de PEA dans un autre établissement | 111,05 € |
| Transfert de compte-titres ordinaire ou de PEA vers une autre Caisse d'Épargne | gratuit |
| Opposition sur bon de caisse, bon d'épargne | 35,55 € |
| Frais de clôture de compte-titres (ordinaire ou PEA) en cours d'année | 57,75 € |
| Envoi par courrier - de la valorisation annuelle de portefeuille | gratuit |
| - de l'avis de paiement de coupon | gratuit |

⁽¹⁾ Les valeurs du Réseau Caisse d'Épargne sont exonérées de la commission proportionnelle.

Les Placements

4

Bourse Esprit Ecureuil (BEE)

| | |
|-----------------------------|------------|
| Service "Abonnement" | gratuit |
| Service "Prise de Bénéfice" | 10,00 €/an |
| Service "Assurance" | 7,00 €/an |
| Forfait | 12,00 €/an |

(intégrant les services Abonnement + Prise de Bénéfice + Assurance)

LA GESTION PRIVÉE⁽¹⁾

| | |
|--|-----------|
| Etude Patrimoniale de 250,00 € à 1 500,00 € | sur devis |
| Déclaration fiscale de 250,00 € à 1 500,00 € | sur devis |
| Autres prestations de 250,00 € à 1 500,00 € | sur devis |

ASSURANCE-VIE / BONS DE CAPITALISATION

| | |
|--|----------------|
| Frais sur versements et frais de gestion | nous consulter |
|--|----------------|

⁽¹⁾ Actes facturés en fonction de la complexité des études



Les assurances et la prévoyance

5

LES ASSURANCES⁽¹⁾

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Assurance automobile | nous consulter |
| Assurance habitation | nous consulter |
| Garantie des Accidents de la Vie | nous consulter |
| Protection juridique | nous consulter |
| Assurance téléphone mobile | nous consulter |
| Assurance sur épargne | nous consulter |

L'ASSURANCE SANTÉ⁽¹⁾

| | |
|--|----------------|
| Garanties Santé (complémentaire santé) | nous consulter |
|--|----------------|

LA PRÉVOYANCE DÉCÈS⁽²⁾

| | |
|------------------|----------------|
| Garantie Urgence | nous consulter |
| Garantie Famille | nous consulter |

LA PRÉVOYANCE DÉPENDANCE⁽²⁾

| | |
|----------------|----------------|
| Assistance Vie | nous consulter |
|----------------|----------------|

⁽¹⁾ Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.

⁽²⁾ Contrats de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances.



Les services

LES SERVICES À LA PERSONNE

ECUREUIL SÉRÉNITÉ SERVICES :

Abonnement pour l'accès à l'ensemble des prestations⁽¹⁾ nous consulter

LE SERVICE COFFRE-FORT

Frais de location annuels :

(selon taille du coffre, assurance du contenu jusqu'à 30 489,80 €)

- salles classiques de 62,32 € à 142,14 €
- salles robotisées de 79,30 € à 272,00 €

Assurance complémentaire nous consulter

Ouverture forcée suite à perte de clefs ou réquisition judiciaire coût réel

LES OPÉRATIONS JURIDIQUES

Frais sur règlement de succession (en fonction du montant des avoirs au jour du décès)

- jusqu'à 1524,99 € 55,00 €
- au-delà de 1524,99 € : 0,50 % des avoirs au jour du décès
- minimum 83,00 €
- maximum 507,00 €

Frais pour succession non réglée depuis plus d'un an 54,00 €

Frais par paiement direct de pension alimentaire 12,00 €

Frais par saisie attribution, saisie conservatoire 90,00 €

Frais par avis à tiers détenteur 90,00 €

Frais pour opposition administrative

10 % du montant de la créance due au Trésor Public dans la limite de 85,00 €

LA RECHERCHE DE DOCUMENTS

Frais de recherche simple d'un document de moins d'un an avec délivrance d'attestation ou photocopie d'un document 13,95 €

Frais de recherche sur document de plus d'un an avec délivrance d'attestation ou photocopie d'un document ou recherche internationale 36,05 €

Frais de photocopie (par photocopie supplémentaire) 2,75 €

Frais de recherche suite contestation opération de paiement, réclamation non fondée 35,50 €

Frais de recherche complexe sur devis

Frais de photocopie de chèque 8,85 €

Frais de déplacement d'un coursier dans un rayon

maximum de 20 kilomètres aller-retour 35,50 €

⁽¹⁾ Réduction ou crédit d'impôts de 50% dans les limites et conditions prévues par les dispositions de la loi de Finances en vigueur.

Les prêts

LES PRÊTS À LA CONSOMMATION

Prêt personnel et crédit objets divers

- frais de dossier (en % du montant emprunté) 1,30 %
- minimum de perception 67,30 €

Prêt étudiant :

- frais de dossier **gratuit**

Assurance D.I.T. (Décès, Invalidité, Incapacité de Travail) nous consulter

Assurance perte d'emploi nous consulter

Les taux des prêts sont susceptibles de varier en fonction des conditions de marché et de l'objet du prêt nous consulter

LES PRÊTS IMMOBILIERS

Prêt sur Compte Epargne Logement

Les taux sont fonction du taux de la rémunération du compte

Prêt sur Plan Epargne Logement

Les taux sont fonction de la date d'ouverture du Plan et du taux de rémunération

Pour les autres prêts, les taux sont susceptibles de varier en fonction des conditions de marché et de l'objet du prêt. nous consulter

Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les résidents :

- Prêt Primo / Tactimo 1 %
- minimum de perception 213,15 €
- Prêt Conventionné 0,50 %
- minimum de perception 83,05 €
- maximum de perception 664,55 €
- Prêt PAS (Prêt Accession Sociale) 0,50 %
- minimum de perception 213,15 €
- maximum de perception 500,00 €
- Prêt Epargne Logement (Livret ou Plan) pas de frais de dossier

Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les non résidents 1 %

- minimum de perception 833,70 €
- maximum de perception 3504,18 €

Assurance D.I.T. (Décès, Invalidité, Incapacité de travail) nous consulter

Assurance perte d'emploi nous consulter

LES OPÉRATIONS SUR PRÊTS

AVENANTS

| | |
|---|---------------------------|
| De taux | 3 % du CRD ⁽¹⁾ |
| De modification Assurance (quotité, taux...) | } 135,50 € |
| De modification Garantie (transfert hypothèque ou nantissement) | |
| De changement de nature de Prêt | |
| D'objet (avec ou sans modification des garanties) | |
| De changement de personnes | |
| De désolidarisation | |
| De licitation | |
| De cristallisation de taux | } 20,30 € |
| De changement de compte de prélèvement | |

⁽¹⁾ CRD : Capital Restant Dû.



Les prêts

■ MAINLEVÉES (sur prêt échu ou non échu)

| | |
|---|---------|
| Frais de mainlevée (<i>gage, nantissement, hypothèque, ...</i>) | 65,95 € |
| Frais de procuration pour acte de mainlevée | 71,05 € |
| Frais de mainlevée de nantissement interne | 71,05 € |

■ ATTESTATIONS

| | | |
|--------------------------------|---|---------|
| Certificat APL | } | 17,75 € |
| Certificat Allocation Logement | | |
| Prêts en cours | | |
| Fin de Prêts | } | 20,30 € |
| Fiscale | | |

■ CAUTIONS

| | |
|--|------------|
| Commission pour délivrance de caution bancaire <i>(caution loyer, caution fiscale, ...)</i> | de 1 à 2 % |
| Minimum de perception | 32,95 € |
| Frais de dossier | 1 % |

■ DIVERS

| | |
|--|-------------|
| Frais de signification | Frais réels |
| Frais de prise de gage (<i>frais d'enregistrement de gage inclus</i>) | 190,70 € |
| Frais de prise de nantissement | |
| • Nantissement interne | 190,70 € |
| • Nantissement externe | 386,85 € |
| Frais de moratoire | 35,55 € |
| Frais de délégation assurance | 87,50 € |
| Frais de gestion | 10,90 € |
| Information annuelle des cautions | |
| • Pour les particuliers | 5,30 € |
| • Pour les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) | 10,90 € |
| Rédédition d'un tableau d'amortissement <i>(hors modification contractuelle sur prêt Primo)</i> | 18,25 € |
| Duplicata contrat de prêt | 28,00 € |
| Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif | 20,95 € |
| Modulation d'échéances | gratuit |
| Report d'échéances | gratuit |
| Lettre d'accord de principe | gratuit |



La Banque à distance

8

DIRECT ÉCUREUIL

INTERNET

Abonnement à des services de Banque à Distance
Service de consultation et de gestion de comptes par Internet

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

- | | |
|--|---------|
| • Abonnement mensuel dans le cadre d'un Forfait Satellis | gratuit |
| • Abonnement mensuel hors Forfait Satellis | gratuit |
| • Coût mensuel supplémentaire de l'option Net Bourse | gratuit |
- Réédition de code télématique gratuit

TÉLÉPHONE - ACCUEIL AGENCE 0,15 €/mn⁽²⁾

TÉLÉPHONE - TÉLÉCONSEILLER

Service de Banque par téléphone Abonnement gratuit
au **08 92 68 83 06** (facturation à l'utilisation) 0,34 €/mn⁽²⁾

TÉLÉPHONE - SERVEUR VOCAL

Service de consultation de comptes par téléphone Abonnement gratuit
24h/24 et 7j/7 au **08 92 68 83 06** (facturation à l'utilisation) 0,34 €/mn⁽²⁾

MINITEL

Service de consultation et de gestion de comptes Abonnement gratuit
(hors passage d'ordre de bourse)
par Minitel **3616 ECUSUD** (facturation à l'utilisation) 0,21 €/mn⁽²⁾

ARCHIVER VOS DOCUMENTS

Service Web COFFRE consulter notre site sur www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

ALERTECUREUIL (service d'alerte par SMS)

Frais d'abonnement au service 2,55 €/mois

CONSEILS UTILES

En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez immédiatement
le centre d'opposition Caisse d'Épargne 24h/24 et 7j/7 :
depuis la France Métropolitaine et les DOM
le **0 825 39 39 39** (0,15€/mn depuis un poste fixe en France métropolitaine et les DOM)
depuis les TOM ou l'Étranger
le **33 1 43 22 69 09** (coût selon tarification en vigueur)

**Important : confirmez dans les plus brefs délais
la perte ou le vol au guichet de votre agence habituelle.**

⁽¹⁾ Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Prix pour une minute de communication, selon tarification France Telecom en vigueur au 01/01/10 (depuis un poste fixe en France métropolitaine).



La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

9

■ **Votre ouverture de compte**

Elle est gratuite : vous choisissez l'agence la plus pratique pour vous.

■ **Votre accès à l'ensemble des agences de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur**

Vous effectuez, sous certaines conditions, vos opérations dont vos retraits et vos dépôts gratuitement dans l'agence Caisse d'Épargne Côte d'Azur de votre choix.

■ **Votre changement d'adresse, vos relevés d'identité Caisse d'Épargne (RICE)**

- Modification gratuite de votre adresse.
- Impression gratuite de relevés d'identité Caisse d'Épargne.

■ **Votre transfert de compte dans une autre agence de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur**

Vous déménagez, changez de lieu de travail : le transfert de vos comptes est effectué gratuitement.

■ **Votre relevé de compte mensuel multiproduits**

Vous recevez mensuellement et gratuitement votre relevé de compte courant mais également le relevé de vos comptes épargne.

■ **Votre accès au Libre Service Ecureuil**

Votre compte-chèques et vos comptes épargne sont disponibles à partir des distributeurs de billets de la Caisse d'Épargne. Vous effectuez des retraits et des virements gratuitement.

Vous pouvez également consulter les dernières opérations de votre compte-chèques gratuitement.

■ **Votre service d'épargne automatique**

(service *EPARFIX-EPARPLUS*) Épargnez sans y penser grâce à la mise en place gratuite de virements automatiques sur vos comptes épargne.

■ **Votre accès à la Banque à Distance, par Internet, téléphone et Minitel**

Vous consultez vos comptes, effectuez des virements ou bénéficiez des conseils de nos téléconseillers gratuitement (*hors Internet et hors coût des communications*).

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte :
Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Service Relations Clientèle

L'Arénas, 455 Promenade des Anglais
B.P. 3297 - 06205 Nice Cedex 3
Tél. : 04 93 18 40 00⁽¹⁾

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par écrit :

Service Médiation

TSA 10170 - 75665 Paris Cedex 14

Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

(1) Prix d'un appel local (depuis un poste fixe en France métropolitaine).

Lexique des termes utilisés

(définitions non contractuelles données à titre indicatif)

■ **Chèque** : moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

■ **Chèque de banque** : chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

■ **Coordonnées bancaires** : Le RICE (*Relevé d'Identité Caisse d'Epargne*) ou RIB (*Relevé d'Identité Bancaire*) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (*Bank Identifier Code*) et l'IBAN (*International Bank Account Number*) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (*et notamment européen dans le cas de l'IBAN*). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

■ **Date de valeur** : Date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

■ **Délai d'encaissement** : Délai nécessaire à la Caisse d'Epargne pour recouvrer le montant du chèque auprès de la banque tirée.

■ **E.E.E. (Espace Economique Européen)** : pays membres de l'U.E. (*Union Européenne*) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

■ **Incidents de fonctionnement** : frais consécutifs à une provision insuffisante sur compte de dépôt. Avec les moyens de paiement dont vous disposez éventuellement, vous pouvez régler un achat ou une facture par chèque, par carte ou par prélèvement sur votre compte de dépôt. Dès lors, votre compte doit être suffisamment provisionné pour honorer les chèques ou les paiements qui se présentent au débit de votre compte. A défaut d'autorisation de découvert ou en cas de dépassement de votre plafond d'autorisation, votre solde se retrouvera automatiquement en position débitrice irrégulière. Votre agence devra alors prendre une décision face à ce débit irrégulier soit en acceptant le paiement à titre exceptionnel soit en le refusant. Cette décision se fait au cas par cas en fonction de la situation de votre (vos) compte(s) et du montant concerné. Compte tenu du coût de gestion supplémentaire entraîné par cette irrégularité, vous supporterez des frais plus ou moins importants en l'occurrence une commission d'intervention en cas d'acceptation d'un paiement insuffisamment provisionné ou des frais de rejet facturés par votre établissement bancaire (*frais par prélèvement impayé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision*).

Lexique des termes utilisés

(définitions non contractuelles données à titre indicatif)

De plus, le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période mais vous risquez alors d'avoir à supporter des frais supplémentaires ("pénalités libératoires" payables au Trésor Public).

■ **Intérêts débiteurs** : Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

■ **Intérêts créditeurs** : Somme due au client au titre de ses comptes rémunérés ou de ses placements. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

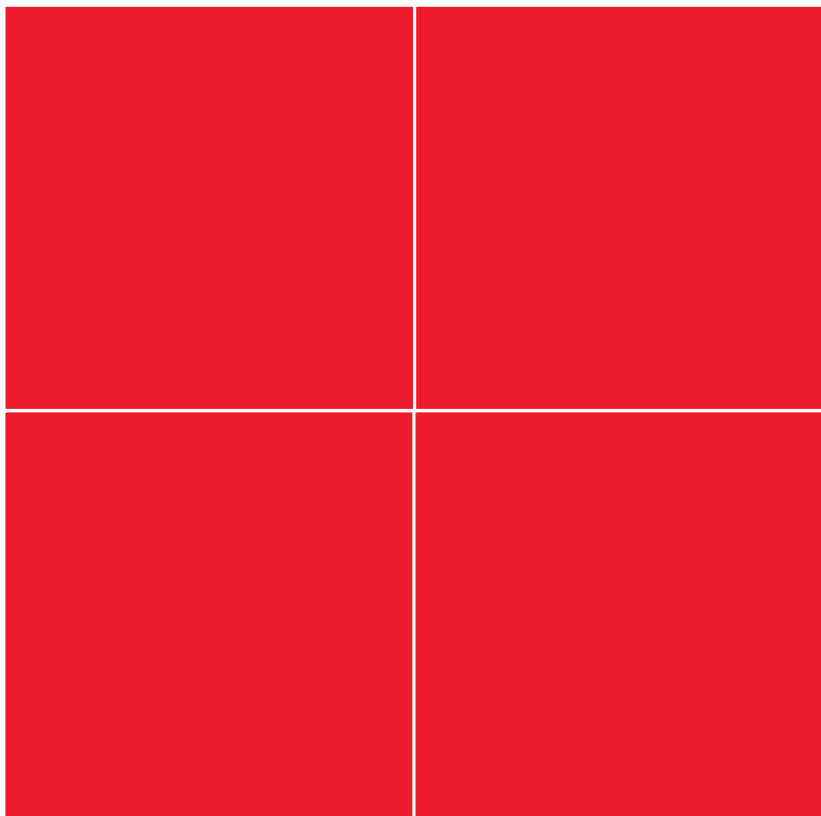
■ **O.P.C.V.M.** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières comprenant deux familles juridiques distinctes : les FCP et les SICAV.

■ **S.E.P.A.** : (*Single Euro Payments Area*) : espace unique de paiement en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

■ **Taux de l'usure** : L'ensemble des éléments servant à la détermination du TEG ne peut dépasser le taux de l'usure (Cf. article L. 313-3 du Code de la Consommation). «Constitue un prêt usuraire tout prêt conventionnel consenti à un TEG qui excède, au moment où il est consenti, de plus du tiers, le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour des opérations de même nature comportant des risques analogues». Au début de chaque trimestre civil, un avis du Ministère de l'Economie et des Finances, publié au Journal Officiel indique le taux effectif moyen pratiqué le trimestre précédent pour les différentes opérations de crédit.

■ **TEG** : Le Taux Effectif Global comprend les intérêts, les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, y compris ceux qui sont payés ou dus à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, même si ces frais, commissions ou rémunérations correspondent à des débours réels (Cf. article L. 313-1 du Code de la Consommation).

Le TEG est calculé sur l'année civile réelle soit 365 ou 366 jours.



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier. Capital social 293.791.900 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199.

Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.

Tel: 04 93 18 40 00⁽¹⁾ / Fax: 04 93 18 40 40 / www.caisse-epargne.fr⁽²⁾

⁽¹⁾ Prix d'un appel local (depuis un poste fixe en France métropolitaine).

⁽²⁾ Coût de la communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.



CAISSE D'EPARGNE
COTE D'AZUR

www.caisse-epargne.fr